

Parcours Start

RESEAU ENTREPRENDRE YVELINES

Présentation du dispositif

Le **Parcours START** de Réseau Entreprendre Yvelines accompagne les créateurs et les repreneurs d'entreprise dans leur nouveau métier de chef d'entreprise.

Le parcours START s'articule de la manière suivante :

- un accompagnement individuel par un chef d'entreprise, de pair à pair, chaque mois pendant 24 à 36 mois,
- un accompagnement collectif : club mensuel de formation, entraide et partage d'expériences entre nouveaux entrepreneurs,
- un soutien financier sous forme de prêt d'honneur,
- une mise en réseau locale, nationale et internationale.

Conditions d'attribution

À qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le Parcours START est ouvert à tous les créateurs, repreneurs, primo-entrepreneurs ou non, implantés dans le département des Yvelines.

— Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit créer au moins 5 emplois à 3 ans.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, est accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 15 000 et 70 000 € et remboursable sur 5 ans, avec un différé de remboursement de 6 à 18 mois.

Ce prêt est destiné à être apporté au capital ou en compte courant pour aider à la structuration financière de l'entreprise et créer un effet de levier auprès d'autres financeurs.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Pour bénéficier du Parcours Start, les porteurs de projet doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Yvelines via [ce formulaire de contact](#).

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Repreneur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE YVELINES

- 2 place Touraine
78000 VERSAILLES
Téléphone : 01 70 29 08 41
E-mail : yvelines@reseau-entreprendre.org
Web : [www.reseau-entreprendre.org/...](http://www.reseau-entreprendre.org/)